

## ***Savoirs « citoyens » en situation de conflit et de participation : le cas de la gestion des déchets***

Claudia Cirelli, Laurence Rocher<sup>1</sup>  
UMR CITERES/Equipe CoST, Université de Tours

La gestion des déchets est source de conflits et de tensions récurrentes qui concernent notamment les espaces de marges urbaines. L'incertitude associée à la perception du risque pour la santé humaine et l'environnement et les nuisances subies par les riverains alimentent le refus de vivre à proximité des ces installations. Dans le but de réguler cette cohabitation, des dispositifs institutionnalisés prévoient une participation d'acteurs « profanes » au suivi des équipements : avec les situations de conflit, ces dispositifs sont des lieux privilégiés pour identifier les différentes formes de savoirs mobilisés et comprendre leur articulation et leur confrontation avec les savoirs techniques. A partir de plusieurs études de cas menées en région centre et en Isère<sup>2</sup>, cette communication s'attache à retracer les processus de construction et d'expression de « savoirs citoyens » relatifs à la gestion des déchets.

Les citoyens mobilisent divers registres argumentatifs, outils d'expression et de pression, parfois des formes alternatives de production de connaissance ou de contre-expertises, autant de formes de savoirs, de ressources et de compétences qui sont mises en confrontation avec ceux de l'action publique. Les CLIS (commissions locales d'information et surveillance), dispositifs destinés à favoriser la confiance envers le « système expert » de la gestion des déchets, ont vocation à informer le public sur les effets des activités de traitement de déchets sur la santé et l'environnement et à permettre l'exercice d'une surveillance. Dans leur fonctionnement elles représentent des scènes où la dimension technique est prédominante et où de fait règne une inégalité entre les différentes formes de savoir qui s'y expriment. Pour autant, les savoirs non experts (riverains, élus locaux, associatifs) y sont présents sous différentes formes qui se complètent pour donner lieu à l'exercice d'une surveillance multiforme. Les savoirs « riverains » sont parfois utilisés dans le suivi et la gestion des nuisances (sentinelles des odeurs, « nez » , par exemple).

D'autre part, le conflit peut être considéré comme un moment de construction de savoir « citoyen » : la sollicitation des médias, le recours au droit, la pression politique, apparaissent alors comme des compétences « citoyennes », réutilisables au sein des dispositifs de concertation et de participation. Lorsque la contestation « déborde » les instances de concertation, le droit semble s'ouvrir comme un champ accessible permettant de s'exprimer et de faire l'expérience d'être reconnu comme ayant un « droit à agir ». Les décisions de justice jouent comme un facteur important dans la reconnaissance et la légitimation des savoirs des requérants.

La communication vise à démontrer comment différentes formes de « savoirs citoyens » se croisent, se complètent et se heurtent. Ce faisant il s'agit de questionner l'articulation entre savoirs, ressources et compétences : savoir de « voisinage » (observation du fonctionnement et des impacts des sites) ; accès et connaissance des rouages de l'action publique mobilisation des outils juridiques et médiatiques ; expérience associative dans la résolution ou la participation à d'autres conflits, qui donnent lieu à une reconnaissance plus ou moins formalisée.

Une attention particulière sera portée aux dimensions temporelle et spatiale ; les processus d'apprentissage, ainsi que les effets produits par les conflits, jouent dans l'évolution des formes des savoirs, lesquelles participent d'un discours des habitants sur l'espace urbain et les dynamiques urbaines. Par exemple l'espace destiné à accueillir un équipement est requalifié en « poumons vert » bénéfique à l'ensemble de la ville. C'est alors le passage du statut de riverain à celui de citoyen-citadin qui s'opère.

---

<sup>1</sup> Claudia Cirelli a une formation en anthropologie et géographie (doctorat), Laurence Rocher est docteur en aménagement de l'espace-urbanisme.

<sup>2</sup> Dans le cadre de recherches de doctorat et d'un projet collectif de recherche (ANR )